

Commission Justice et Vérité : des fouilles archéologiques seront entreprises en 2010

Sunday 20th of December 2009 - 16:08:00 [La Rédaction](#)

Ils étaient six archéologues internationaux dont un Mauricien établi à l'étranger, Dr Krish Seetah, à venir effectuer des travaux préliminaires archéologiques sur les sites ayant trait à l'histoire de l'esclavage et celle des travailleurs engagés. Leur visite à Maurice depuis le 5 décembre s'insère dans le cadre des travaux de la Commission Justice et Vérité.

Les archéologues quittent le pays ce lundi. Ils retourneront au pays en août de l'année prochaine afin d'approfondir leurs travaux de recherches archéologiques. Interrogé par le Matinal sur la portée de leurs recherches, le Docteur Krish Seetah, a déclaré que ces travaux sont encore au stade préliminaire. Il s'agit d'une étude "surface survey et géophysique, l'historique des structures des sites, l'archéologie environnementale entre autre mais surtout pas des excavations ou des fouilles".

Par ailleurs, les six archéologues ont également visité des sites historiques tels que l'Apravasi Ghat, le Morne et les Baraques à Trianon. Ils comptent soumettre un rapport aux autorités mauriciennes sur leurs travaux.

L'année prochaine lorsque les archéologues débiteront les travaux d'excavations ils solliciteront l'aide des étudiants de l'Université de Maurice. Selon un haut cadre du Le Morne Heritage Trust Fund ces chercheurs ont même passé une nuit à la montagne Le Morne et ont visité par la même occasion des caves où se cachaient des marrons. Ils ont également prélevé des échantillons de sol.

L'archéologue Krish Seetah se dit fasciner par l'histoire du pays et ses sites historiques. Il a ajouté que certains sites qui sont importants pour la compréhension de l'histoire n'ont toujours pas été explorés.

La Commission Justice et Vérité a été chargée d'établir la vérité sur l'esclavage et l'engagisme durant la période coloniale à Maurice et à soumettre un rapport sur ses conclusions.

Elle devra aussi élaborer des mesures appropriées afin d'améliorer le sort des descendants d'esclaves et des travailleurs engagés. Elle est aussi chargée de recueillir des doléances, autres que celles de nature frivole et vexatoire, venant de personnes qui s'estiment victimes d'expropriation et de prescription de terrains intervenue durant cette période de la colonisation.

